Conseil des Atikamekw Wemotaci
C.P. 221, Wemotaci, Qc
Tél : 819-666-2237

Télécopie

À : Aux membres de la Commission **Télécopie :** 418-646-6442

De : Marcel Boivin, Chef **Date :** 03-01-24

Objet : Mémoire de la communauté de Wemotaci **Pages :** 9 pages

Cc :

☐ Urgent ☐ Pour avis ☐ Commentaires ☐ Réponse ☐ Confidentiel

Voici le mémoire de la communauté de Wemotaci.

CONSEIL DES ATIKAMEKW DE WEMOTACI
C.P. 221, Wemotaci (Québec) G0X 3R0
Tél.: 819-666-2237

Le 24 janvier 2003

Commission d'étude sur la maximisation
des retombées économiques de l'exploitation
des ressources naturelles dans les régions ressources

Aux membres de la Commission

OBJET : MÉMOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE WEMOTACI

Mesdames, Messieurs,

Vous trouverez, ci-joint, le document qui contient le texte de la position de la communauté de Wemotaci concernant les redevances liées à l'exploitation des ressources naturelles.

Nous avons choisi de ne faire qu'une brève présentation. C'est pourquoi le texte ne cible que les idées très générales de notre position.

Nous souhaitons que les travaux de la Commission aboutissent sur le plan d'action désiré et que les résultats assureront des retombées concrètes pour notre communauté.

Merci de considérer notre position.

Recevez, Mesdames, Messieurs de la Commission, mes salutations très distinguées.

Marcel Boivin, chef

MÉMOIRE DE LA COMMUNAUTÉ ATIKAMEKW DE WEMOTACI EN VUE DES AUDIENCES PUBLIQUES

Présenté à

La Commission d'étude sur la maximisation des retombées économiques de l'exploitation des ressources naturelles dans les régions

Par

Marcel Boivin, chef
Porte-parole de la communauté de Wemotaci

Fait à Wemotaci le 23 janvier 2003

Mise en contexte

La communauté atikamekw de Wemotaci est située au cœur de la Mauricie. La culture des atikamekws est directement influencée par les ressources naturelles du milieu forestier. Nous occupons le territoire depuis fort longtemps et la forêt nous apporte les ressources nécessaires pour assurer notre survie.

La vie des atikamekws a bien changé depuis le temps où nous tirions notre subsistance exclusivement des ressources naturelles. Le contexte de l'industrialisation et du modernisme a engendré chez nous des modifications importantes au style de vie que nous avions.

Volontairement, nous avons fait ce choix. Nos orientations actuelles, nos activités et nos développements projetés démontrent clairement que nous avons accepté des changements dans notre mode de vie; que ce soit notre acceptation des récoltes forestières par le biais de notre entreprise forestière (SFAA) qui fonctionne depuis au moins 10 ans, notre accord sur la construction de deux centrales hydroélectriques ou notre projet de scierie en partenariat avec les industriels de la Mauricie.

La communauté de Wemotaci tente par tous les moyens de générer des activités économiques pour améliorer la situation sociale de la population. Elle manque de ressources financières pour régler ses problèmes et pour pouvoir passer en mode d'autosuffisance.

Présentement les sources de revenus de la population proviennent principalement des activités générées par les services de la communauté (santé, éducation, sécurité civile, etc). Quelques petites entreprises offrent un petit nombre d'emplois, une entreprise forestière procure des emplois saisonniers et on y fait aussi la cueillette de petits fruits, la chasse, la pêche, etc. Il n'existe aucune entreprise qui peut offrir du travail sur toute l'année.

Le chômage est encore omniprésent dans la communauté. Nous constatons qu'il y a un manque flagrant d'opportunité d'emploi et nous croyons que nous pourrions tirer des opportunités de travail en utilisant la ressource forestière. Le

projet de scierie à lui seul pourra combler plusieurs emplois et ce sur une base continue. Il faut trouver des ressources financières pour finaliser ce projet et pour en créer d'autres ce qui s'avère une opération très ardue par les temps qui courent.

Nous croyons que les redevances prélevées pour l'usage de la ressource pourraient être réinvesties justement pour développer des projets qui utilisent les ressources du milieu forestier. La forêt est la meilleure ressource vers laquelle nous devons nous tourner pour maintenir la population économiquement active.

Orientations souhaitables pour l'utilisation des redevances liées à l'exploitation des ressources naturelles

Nous comprenons que l'État perçoit actuellement des redevances sur l'exploitation des ressources naturelles, mais il ne nous apparaît pas évident de savoir de quelle manière ces redevances peuvent contribuer à diverses retombées pour la communauté atikamekw de Wemotaci. Cependant, ce qui nous apparaît évident, c'est que, d'une part, nous constatons une grande quantité de besoins fondamentaux non comblés dans notre communauté et d'autre part, que les redevances prélevées sur les ressources naturelles pourraient être réinvesties de manière à répondre en tout ou en partie aux principaux besoins de la communauté.

Nous constatons que quelques centaines de milliers de m^3 de bois sont prélevés à chaque année sur le territoire atikamekw dans les environs de Wemotaci. Le projet de scierie à Wemotaci pourra permettra à lui seul une récolte annuelle d'environ 200 000 m^3 de bois. Conséquemment, nous croyons que les droits de coupe issus des volumes de bois récoltés sur le territoire atikamekw devraient être retournés à la communauté de Wemotaci. Ces fonds devraient être utilisés de la manière suivante :

- Mettre en place des activités de formation;
- Permettre l'acquisition d'équipement;
- Faciliter la mise sur pied de la scierie et son développement futur;
- Améliorer le réseau routier;
- Réinvestir pour maintenir les entreprises existantes et pour stimuler la création de nouvelles entreprises ou industries;
- Maintenir en place une équipe technique pour alimenter la table d'harmonisation des activités réalisées sur le territoire;
- Développer d'autres projets en rapport avec l'utilisation des ressources naturelles du milieu forestier.

De façon à assurer une utilisation judicieuse des sommes disponibles, nous proposons la création d'un fonds spécial géré par un comité chargé d'orienter les investissements dans les secteurs ciblés.

Nous croyons également que la communauté devrait jouer un rôle prédominant dans la gestion de toutes les activités forestières réalisées sur le territoire.

Retombées pour la communauté de Wemotaci

L'utilisation des sommes provenant des redevances sur l'exploitation des ressources naturelles offrirait l'occasion rêvée de faire un grand pas vers l'autonomie économique tant désirée de la communauté de Wemotaci. Plusieurs emplois pourraient être créés et une plus grande partie de la population serait active.

Nous sommes convaincus que les sommes ainsi investies par le ministère des Ressources naturelles du Québec seront amplement récupérées à moyen terme par l'augmentation du pouvoir d'achat lié aux emplois créés. De plus, il est à prévoir que l'accroissement de la richesse de la population régionale aura une incidence positive sur la création de quelques autres entreprises. De ce fait, l'aide sociale et le chômage diminueront et une bonne partie des investissements seront récupérés.

Ce fonds de développement servira donc à démarrer et à développer nos entreprises afin d'atteindre une plus grande autonomie financière tout en nous permettant de conserver notre identité culturelle.

Nous devons prendre conscience et admettre que nous sommes un partenaire inévitable de l'utilisation des ressources naturelles. La collaboration entre nos deux peuples n'en sera alors que plus harmonieuse, digne et respectueuse.

Ce texte a été préparé de façon à ne causer aucun préjudices aux revendications territoriales présentement en cours avec les gouvernements.